Degrés, revue de synthèse à orientation sémiologique, nº 121-122, printemps-été 2005.

Le numéro de cette revue bruxelloise, qui n'intéresse pas d'habitude les latinistes, présente deux articles qu'il a paru utile de signaler aux lecteurs de la *REL*. Dans cette livraison sous-titrée « Genèse et constitution du texte », Jacqueline Dangel propose un article intitulé « *Membra disiecti poetae*. Editer les poètes républicains en fragments » (28 p.). Il s'agit de réflexions inspirées par son travail d'édition d'Accius dans la CUF (1995). Dix ans après, la typologie des différents problèmes posés à l'éditeur par les citations d'un poète tragique célèbre au point que ses vers couraient librement dans les mémoires, constitue un excellent complément à l'introduction et au commentaire de l'édition. En feront leur profit ceux, bien sûr, qui nourrissent le projet de rassembler les fragments d'autres auteurs maltraités par la tradition, mais aussi tous les lecteurs que pique de curiosité le nécessaire déploiement d'une érudition aussi vaste que perspicace et sensible pour mettre en ordre des restes épars. La seconde contribution est signée de Stefana Goga, jeune stylisticienne. En neuf pages, « Problèmes d'établissement de texte et poétique catullienne » revient d'une manière particulièrement convaincante sur deux passages difficiles de Catulle, au point que les éditeurs modernes ont parfois modifié le texte des manuscrits, qui leur apparaissait incompréhensible. Le premier est l'évocation de la *patrona uirgo* du *carmen* 1 (vers 9) : la défense de la leçon s'appuie sur le rôle attribué aux *deae* de 68b et à la *fama* de 78b, et permet d'identifier la protectrice mystérieuse comme « une projection immortelle de la voix poétique elle-même ». Second passage délicat, 65, 12, où la violente métaphore du *tegam* des manuscrits est défendue par l'analyse des liens qu'entretiennent les poèmes 65 et 66 d'une part, 68 et 68b d'autre part, dans la commune description du processus créateur de Catulle. Ce que rappelle et illustre ici avec brio Stefana Goga, c'est la nécessité d'intégrer à la démarche de (non) correction ponctuelle du texte une vision de l'œuvre dans sa globalité : de même que chaque poète crée son monde, sa langue a aussi une logique propre.

Guillaume Bonnet.

Éditions de textes. Collections.

Collection des Universités de France

Cicéron, *Discours*. Tome I — 2ème Partie. *Pour Sextus Roscius*, Texte établi, traduit et commenté par François Hinard, avec la collaboration, pour la notice et les notes, de Yasmina Benferhat (Collection des Universités de France), Nouvelle édition : Paris, Les Belles Lettres, 2006, CVIII et 110 pages, dont 59 doubles.

Voici, quatre-vingt-cinq ans après la première édition de ce texte dans la C.U.F. par H. de la Ville de Mirmont, une nouvelle édition du *Pro Roscio*, qui tourne carrément le dos à la précédente, au point qu'elle n'est pas citée dans les *sigla*, mais seulement en bibliographie (curieusement d'ailleurs à la lettre *d*) et que — première révolution — le titre même du discours est changé, les éditeurs considérant, sans doute à juste titre, que *Amerino* n'est pas un *cognomen*, mais seulement l'indication du lieu d'origine de Sex. Roscius. Ajoutons que cette nouvelle édition

ignore ostensiblement la deuxième édition, de 1934, revue et corrigée par J. Humbert, avec notices juridiques de É. Cuq. Avec raison : l'édition antérieure était précédée d'une notice de quinze pages et ne comportait que quelques notes rapides en bas de page ; celle-ci s'ouvre par une notice de plus de cent pages, accompagnée d'une bibliographie parfaitement à jour d'une quinzaine de pages, et le texte est suivi par quelque soixante pages de notes fournies, qui traitent de tous les aspects possibles du texte : paléographiques, rhétoriques, littéraires, juridiques, politiques, historiques, philosophiques... Le chercheur aura donc désormais entre les mains un instrument solide et fiable.

L'enquête menée par les éditeurs aboutit à une vision radicalement nouvelle de ce discours, le second prononcé par Cicéron, mais surtout celui qui le « lança » dans l'arène publique. C'est dire à quel point ce procès criminel en *parricidium* est important dans la carrière de Cicéron ; lui-même y reviendra d'ailleurs plusieurs fois dans ses œuvres postérieures. Non sans arranger quelque peu le rôle qu'il y joua. Car le premier résultat de l'enquête menée par F. Hinard et Y. Benferhat est de montrer que, si ce discours est politique, ce n'est pas dans le sens où Cicéron le prétendra : non une attaque contre le régime syllanien, mais la première affirmation des idéaux politiques qui règleront désormais l'action de Cicéron. Y voir un brûlot anti-syllanien, c'est adhérer sans esprit critique à l'image flatteuse que donnera Cicéron de lui-même dans les œuvres postérieures où il évoque ce discours. C'est aussi tomber dans l'anachronisme trop souvent rencontré dans la critique universitaire (depuis Carcopino au moins), qui donne à l'affranchi de Sylla, Chrysogonus, une importance démesurée pour l'époque : ce n'est que sous la Rome impériale que les affranchis pèseront d'un poids dénoncé par Tacite. Nous n'aurons de réticence que sur un point : après avoir suggéré (p. xxv-xxvi) que l'éloge de Sylla, jugé ironique, a pu être ajouté après coup, il est dit (p. lviii) que Cicéron a sans doute publié son discours sans modifications. Plus encore que la contradiction, ce qui nous gêne, c'est le flottement sur l'éloge de Sylla : ironique, comme le pensait déjà, entre autres, E. Gabba, ou non ? Pour notre part, au vu des éloges de César dans les trois « Césariennes » — où, là encore, on s'est ingénié à déceler de l'ironie —, nous n'excluons pas totalement que l'éloge du dictateur ait été, sinon sincère, du moins à entendre au premier degré. Mais la *crux* du problème réside dans la date de la plaidoirie : Sylla était-il ou non encore au pouvoir ?

Sans vouloir se prononcer sur le fond de l'affaire — mais on sent bien qu'on ne miserait pas un sesterce sur l'innocence de Roscius —, les éditeurs présentent l'affaire de manière sensiblement différente de Cicéron, refusant, là encore, de se laisser abuser par sa défense « musclée », en forme d'attaque en règle contre les accusateurs. En réalité, il semble qu'il faille dissocier l'escroquerie et le meurtre et inverser l'ordre chronologique suggéré entre les deux par Cicéron (cf. p. xxi-xxii ; xxviii). Autre « déformation » cicéronienne : Erucius n'est sans doute pas l'accusateur professionnel que décrit l'avocat. C'est l'un des points qui ressortent de l'excellente galerie de portraits des personnages impliqués dans l'affaire : juges, accusé, accusateurs, défenseurs et autres, y compris le questeur rencontré par les décurions d'Ameria, dont l'anonymat est brillamment levé. Voilà pour l'histoire. Le littéraire, lui, appréciera en outre le développement consacré au style de Cicéron et au rôle que joue le théâtre dans son argumentation. Pour la structure du discours, peu de nouveautés en revanche, sauf sur deux points : là où l'ancienne édition voyait la *confirmatio* (§ 39-141), la nouvelle divise ce qu'elle appelle *l'argumentatio* (§ 37-142) en *reprehensio* (§ 37-82) et *confirmatio* (§ 83-142) ; la *peroratio* ne commençait, selon l'ancienne édition, qu'au § 150 (les § 142-149 passaient « à la trappe »), alors que la nouvelle édition la fait commencer, à juste titre, au § 143. Signalons enfin que les § 35-36 sont appelés *diuisio* p. xiii et *partitio* p. lxvi ; bien

sûr, c'est la même chose, mais c'est la rançon d'un travail « à deux mains », qui propose deux fois le plan de la plaidoirie (p. XIII et LXV sq.) — heureusement le même !

Le texte retenu offre peu de différences avec l'édition précédente, sinon sur quelques points de grammaire et par le résultat de la sagacité prosopographique des éditeurs. Voici, outre le titre du discours, les principales différences, sous réserve d'omission de notre part :

§	*Ancienne édition*	*Nouvelle édition*
11	*sanguine dignissimam*	*sanguini dimissui*
24	*eruptio flagitiosa, possessio*	*e. flagitiosa, flagitiosa p.*
30	*satis est, quoniam quidem suscepi, non deest T. Roscio*	*satis est, non deest Roscio*
49	*maxime*	*maximae*
64	*Caelium reperiretur suspiciosum ?*	*Cloelium Reperiebatur s. aut tam <inauditum> ?*
74	*Si Ameria*	*Si Ameriae*
77	*te, Q. Metelle*	*te Metelle*
78	*multo postea*	*m. post*
81	*nesciuit*	*nesciret*
98	*capienda est*	*c. sit*
127	*Sex. Roscium*	*Roscium*
130	*multos priuatim imprudente*	*m. <partim improbante> partim i.*
132	*et ait se manu praedia*	*et expedit se manupretia*
142	*se ipsum probe* nouit*	*se i. prope non nouit*
143	*Sex. Roscius*	*sed R.*
149	*M. Messalla*	*Messalla*

La seule modification qui n'emporte pas notre adhésion est celle du § 130 : malgré l'ingéniosité des éditeurs à défendre la leçon de CLARK, celle de GARATONI adoptée par l'édition précédente nous paraît plus satisfaisante à tous points de vue. Souple et aisée, la traduction, fidèle à l'annonce faite en introduction, rend bien l'exubérance du style de Cicéron jeune, encore proche du courant asianiste, et se montre très supérieure à celle de l'édition antérieure, qui d'ailleurs n'était pas toujours philologiquement irréprochable.

Peu d'imperfections matérielles : il manque un « que » p. XXI ; p. LXXXVIII, n. 334, lire *pertine***n**t ; deux numéros de chapitres manquent (le XIII p. 13 ; le XLIX p. 54) et un est erroné (p. 53). On conviendra que c'est peu pour un ouvrage aussi dense.

Le lecteur aura compris qu'il faut désormais se fonder sur cette nouvelle édition pour tout examen ou toute consultation du *Pro Sex. Roscio.*

Paul M. MARTIN.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, Tome XIV, Livre XXIV, texte établi et traduit par Paul JAL (Collection des Universités de France) : Paris, Les Belles Lettres, 2005, LII-119 pages, dont 89 doubles.

On ne peut que se réjouir de la publication dans la *CUF* de ce volume de l'*Ab Vrbe condita*. Deux ans seulement après la parution du livre 23, P. JAL nous procure avec un égal bonheur le livre 24. L'édition des trente-cinq livres conservés de Tite-Live est ainsi quasi achevée, puisque seuls cinq livres restent à éditer : les livres 9, 10, 22, 30 et 34.

Le livre 24 fait le récit des événements survenus depuis l'automne 215 jusqu'au début de l'année 213, soit approximativement six mois de plus, mais le même nombre de pages, que le livre 23.

L'édition de ce livre comporte une introduction dont le schéma est identique à celui des autres volumes de la troisième décade. Elle débute avec les sources du livre : l'annalistique ancienne, Polybe, Diodore, mais aussi les textes des auteurs contemporains de Tite-Live ou postérieurs à lui. La masse des références, leur confrontation avec le texte livien et le nombre particulièrement élevé des variantes de la tradition dans l'historiographie gréco-romaine permettent de souligner l'importance des années 215-213 aux yeux des Anciens. Sont ensuite exposés les problèmes chronologiques, avec un relevé des erreurs commises par le Padouan : dates de la reprise de Sagonte par les Romains, du ralliement de Locres et de Crotone à la cause punique, de la défaite du préfet des alliés, Pomponius Véientanus devant Hannon, en Italie du Sud ; regroupement en une seule année de l'essentiel des événements de Sicile ; caractère incertain de la chronologie des événements en Espagne. Une autre partie est consacrée aux aspects historiques : si le livre 24 est un livre « de transition », deux passages cependant se détachent et soulignent à leur façon l'intérêt historique du livre 24 : il s'agit de la déclaration de Fabius Maximus, au moment où il va se faire réélire consul pour 214 (24, 8, 7-8), et du rôle joué en 214 par les *uolones* de M. Sempronius Gracchus lors de la bataille de Bénévent (24, 14, 3 — 16, 19). Les aspects littéraires ne sont pas oubliés. P. JAL relève en effet les caractéristiques du livre 24 à cet égard : nombre et importance des discours ; historiographie dramatique et tragique, avec la description de la tuerie de Henna (24, 39, 5) et la longue scène du meurtre d'Héraclia et de ses filles, ainsi que l'émouvante prière qu'elle adresse en vain à ses bourreaux (24, 26, 1-16) ; recherche du pittoresque. L'introduction s'achève par trois pages consacrées l'établissement du texte et à l'apparat : l'auteur y réaffirme sa volonté de ne pas vouloir fonder telle ou telle leçon sur le *TLL*, d'ailleurs inachevé, et la *Concordance* de PACKARD, établie d'après la seule édition des *OCT*, chaque livre de l'*Ab Vrbe condita* faisant apparaître de surcroît un certain nombre de termes ou de constructions nouveaux.

La liste des abréviations utilisées dans l'introduction et dans les notes constitue une véritable bibliographie (87 titres).

Le texte a été établi à partir de la collation des manuscrits : *P*, *C*, *R*, *M*, *B*, *D*, *A*, *N*, *δ*, *β*, *Λ*, *γ*, *U*, *F*, *H* et *V*, décrits par l'auteur dans l'introduction des livres 21 et 26 de la *CUF*. Sauf erreur de notre part, il s'écarte à cinquante et une reprises du texte de l'*OCT* (C.F. WALTERS — S. CONWAY, *Titi Livi Ab urbe condita*, *t. III*, *Libri XXI-XXV*, 1974[8] (1929) : 1, 3 ; 1, 4 ; 3, 2 ; 3 , 3 ; 3, 7 ; 8, 5 ; 8, 14 ; 8, 16 ; 8, 18 ; 8, 20 ; 9, 10 ; 10, 4 ; 10, 9 ; 13, 3 ; 16, 13 ; 16, 17 ; 17, 7 ; 18, 3 ; 18, 11 ; 22, 2 ; 24, 3 ; 24, 4 ; 24, 5 ; 26, 10 ; 27, 3 ; 27, 8 ; 29, 7 ; 29, 8 ; 31, 2 ; 31, 5 ; 31, 9 ; 32, 6 ; 33, 6 ; 34, 2 ; 34, 10 ; 34, 11 ; 35, 2 ; 36, 2 ; 37, 4 ; 37, 6 ; 39, 3 ; 39, 5 ; 40, 4 ; 42, 3 ; 42, 10 ; 43, 8 ; 45, 3 ; 45, 5 ; 45, 11 ; 48, 5 ; 49, 6) et à cinquante-huit reprises de l'édition Teubner (T.A. DOREY, *T. Livius Ab Vrbe condita Libri XXIII-XXV*,

1976 : 1, 8 ; 4, 7 ; 8, 14 ; 8, 15 - 2 passages - ; 8, 18 ; 9, 9 ; 9, 10 ; 13, 5 ; 13, 10 ; 15, 7 ; 17, 7 ; 18, 3 ; 20, 8 ; 20, 10 ; 20, 11 ; 20, 13 ; 22, 4 ; 23, 11 ; 24, 3 ; 24, 5 ; 25, 8 ; 26, 10 ; 27, 3 ; 27, 8 ; 28, 9 ; 29, 7 ; 29, 8 ; 30, 9 ; 31, 2 ; 31, 5 ; 31, 9 ; 31, 14 ; 32, 6 ; 34, 14 ; 35, 2 ; 36, 1 ; 37, 8 ; 37, 9 ; 39, 3 ; 41, 11 - 2 passages - ; 42, 3 ; 42, 7 - 2 passages - ; 42, 8 - 2 passages - ; 42, 10 ; 43, 6 ; 43, 8-9 ; 45, 8 ; 45, 11 ; 45, 12 ; 47, 3 ; 48, 5 ; 48, 9 ; 48, 11 ; 49, 6). Les points sur lesquels P. Jal innove par rapport aux éditeurs récents sont au nombre de trois : 8, 18 (*suadeo moneoque quippe* : *suadeoque* PRCM *suadeo* cett. *suadeo moneoque* M. Müller Teubner *suadeoque quirites* Weissenborn-Müller OCT) ; 26, 10 (maintien de la leçon *casse*, fort bien justifiée dans la note 1, p. 98) ; 27, 3 (*et trahendam rati rem esse* : *extrahendam rati rem esse* Zingerle *et trahenda re esse* PRCD *et trahendam rem esse* cett. *extrahenda re ; sed* OCT *et trahendae rei esse* Rup. Teubner).

L'apparat est clair, même si l'éditeur, en raison du nombre élevé de manuscrits collationnés, n'a pas toujours été en mesure d'en maintenir le caractère positif, comme l'exigent les règles de la collection. Le lecteur y trouve tout ce qu'il est en droit d'attendre. Le recenseur a relevé une coquille, vénielle, en 16, 12 (*qui detractae* au lieu de *qui detractatae*).

La traduction est claire et élégante, comme à l'accoutumée. Les notes, placées tantôt en bas de page, tantôt en fin de volume, vont à l'essentiel tout en étant fort riches. Les nombreux renvois à d'autres volumes « liviens » de la collection permettent d'éviter les redites ; ils témoignent aussi de la cohérence de l'*Ab Vrbe condita*. Les notes fournissent des indications prosopographiques, mais aussi lexicales (exemple : p. 9 n. c à propos de *blanditiae*), stylistiques (exemple : p. 47 n. a : répétition dans le texte latin), ou encore des notices géographiques (exemple : p. 85 n. 1). D'autres ont pour objet l'établissement du texte (exemple p. 98 n. 1, citée plus haut) ou la traduction (p. 5 n. d : traduction de *moenia*). La note 2 de la p. 62 est traitée quant à elle dans un appendice, rejeté en extrême fin de volume et intitulé « Les 'miroirs ardents' et le siège de Syracuse ». Ces trois pages (p. 103-105) font le point sur la question de la date de l'apparition de ce que d'aucuns appellent la « légende d'Archimède », absente de Tite-Live, Polybe et Plutarque, et sur sa possible véracité.

L'ouvrage se termine par un *index nominum* et cinq cartes, qui complètent heureusement le volume.

P. Jal, une fois encore, a excellemment contribué à l'enrichissement des études liviennes.

Martine Chassignet.

Properce, *Élégies*, éd. et trad. par S. Viarre, CUF : Paris, les Belles Lettres, 2005, LXVII et 254 pages.

La voici enfin, cette édition-traduction de Properce que les latinistes français, et d'autres aussi, attendaient depuis si longtemps. Après avoir, pour sa dernière année d'enseignement, préparé les agrégatifs au concours avec l'ancienne édition de Paganelli — et les quatre livres étaient au programme ! —, Simone Viarre a consacré les premières années de sa retraite à cette tâche redoutable. Qu'elle en soit vivement remerciée, car nous disposons désormais d'un ouvrage qui peut rivaliser avec ceux que la philologie, notamment anglo-saxonne et italienne, a produits récemment.

Précédé d'une introduction qui va à l'essentiel (outre une mise au point biographique, elle comprend des développements qui portent sur l'environnement, poéti-

que et politique, sur la composition, les sources et les influences, la mythologie, le genre élégiaque et la poétique de Properce, l'amour propertien, l'imagination de Properce, l'art et l'esthétique, ainsi qu'une présentation de la tradition manuscrite et de l'apparat critique, sans oublier une bibliographie aussi riche que possible étant donné les contraintes éditoriales), cet ouvrage met à la disposition du lecteur un ensemble imposant de notes (environ un millier) qui apportent des explications ou des compléments d'information précieux dans de nombreux domaines : les choix éditoriaux ou de traduction, le contexte historique, les allusions mythologiques, les jeux intra- et intertextuels etc. Ajoutons qu'il comprend également un *index nominum* bien utile.

S'il fallait ne mentionner pour ce travail que sa qualité majeure — il y en a bien d'autres dont nous parlerons dans un instant —, nul doute que chacun s'entendrait à reconnaître qu'elle concerne l'établissement du texte. Comme S. Viarre l'indique dans son introduction (p. XXXVI), sa tâche a été facilitée par les deux études de Butrica et de Heyworth sur la tradition manuscrite. C'est ainsi qu'elle souscrit à leurs conclusions en adoptant un *stemma* à trois branches. Et le texte qu'elle établit résulte d'une réflexion approfondie, menée sur la base de critères scientifiques aussi sûrs que possible.

Les coquilles ou les lapsus sont rares et se limitent souvent à des problèmes de ponctuation ou de typographie. Pour les premiers, c'est le cas, par exemple, de la première élégie où sont insérées deux virgules parasites, l'une après *Cynthia* au premiers vers (on peut imaginer que l'auteur a eu l'intention de mettre en évidence le nom qui, selon des témoins antiques, a donné son titre au *monobiblos*), l'autre après *mihi* au début du vers 7, virgule qui est contradictoire avec la leçon retenue de *et mihi* (certains éditeurs ont corrigé le texte *et mihi* des manuscrits en *ei mihi*, comme l'indique précisément la note 3 de la page 171). Concernant les seconds, je relèverai l'épigramme adressée à Mamurius qui conclut l'élégie de Vertumne, notée en capitales dans le texte latin et en petits caractères dans la traduction.

S'agissant, enfin, des transpositions de vers, dont on sait qu'elles ont été abondamment pratiquées depuis Scaliger et Housman (G.P. Goold en fournit un exemple récent), sa position est prudente. Elle n'en retient que certaines qui satisfont à deux conditions : d'être opérées au sein d'une même élégie (jamais donc de poème à poème ou de livre à livre) et de répondre à l'exigence de logique interne et de consistance poétique. C'est là un excellent principe.

Pour sa traduction, S. Viarre sacrifie peu à l'élégance facile, prenant généralement le parti de la rigueur, de la précision et de la proximité avec le texte latin. Les audaces ou les « prises de risque » sont rares, on s'en réjouit le plus souvent, on le regrette parfois. Je pense notamment à la traduction, certes difficile, de quelques notions fortement connotées dans le genre élégiaque, comme *tardus* ou *mora*, ou à celle des *uoces molestas* de 1, 5, 1, le choix de « propos pénibles » n'explicitant pas suffisamment le lien qu'il convient, selon moi, d'établir entre cette expression et la fin de l'élégie où le poète demande à Gallus « de cesser de chercher quel est le pouvoir de (sa) Cynthie ». La traduction par « questions pénibles » ou « importunes » aurait été, me semble-t-il, mieux venue. De même, si l'on accepte, comme le fait S. Viarre (voir la note 44), de suivre G. Liberman qui repère un plautinisme dans la succession *meam mihi* du vers *illa meam mihi iam se denegat* de l'élégie 1, 6 (le cas est sans doute plus fréquent qu'on ne le pense, étant donné les liens multiples unissant l'élégie et la comédie), on peut en déduire que Properce cite les paroles de Cynthie en conservant la marque d'un langage familier ; pourquoi, dans ce cas, ne pas mettre l'expression entre guillemets ? Mais, ce ne sont là, on en conviendra aisément, que des détails, l'ensemble dégageant une impression forte de fermeté et de justesse.

Ce compte rendu serait incomplet si l'on n'ajoutait pour conclure une remarque. Il faut avoir une longue expérience et une connaissance approfondie de la poésie augustéenne, et de l'élégie en particulier, pour avoir osé relever un tel défi et pour l'avoir fait avec un tel bonheur. S'il est vrai que la gloire se mesure au péril que l'on affronte, celle qui accompagnera désormais S. Viarre sera bien grande, non seulement auprès de nos contemporains, mais aussi et surtout auprès des jeunes générations de latinistes qui disposent désormais d'un instrument de travail remarquable, qui leur permettra de poursuivre l'œuvre de leur aînés. Et comment ne pas associer à cet hommage J. C. Dumont, qui a assumé son travail de réviseur avec autant de sollicitude et de perspicacité que de science.

Alain Deremetz.

Les arpenteurs romains. Tome I. Hygin le gromatique. Frontin, texte établi et traduit par Jean-Yves Guillaumin, Collection des Universités de France : Paris, Les Belles Lettres, 2005, 265 pages dont 46 + 18 doubles.

Après Vitruve et quelques autres auteurs, la série latine de la CUF continue à s'ouvrir, progressivement et prudemment, aux textes de la littérature technique. Voici donc maintenant les arpenteurs. Il y avait déjà eu, en 1979, le *De munitionibus castrorum* du Pseudo-Hygin, par M. Lenoir, une œuvre qui ne figure pas, d'ailleurs, dans les *Gromatici Veteres* de Lachmann. À présent J.-Y. Guillaumin nous offre deux des quatre traités majeurs de cette discipline, en suivant l'ordre chronologique actuellement accepté ; il s'agit de la *Constitutio limitum* (on dit aussi *De limitibus constituendis*) d'Hygin le Gromatique et des extraits conservés (18 pages au total) d'une œuvre de Frontin, le célèbre auteur des *Aqueducs de la ville de Rome* et des *Stratagèmes*. Les deux traités suivants, de Siculus Flaccus et d'Hygin (que J.-Y. G. appelle souvent l'Homonyme du Gromatique) viendront plus tard, nous l'espérons du moins. L'étude de ces textes a été longuement préparée par un groupe de chercheurs dans le cadre de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité (Université de Besançon) ; les éditions et traductions préparatoires ont été publiées à partir de 1993 par Jovene à Naples et OPOCE à Luxembourg (la liste en est donnée p. 57) ; un colloque a été tenu en 2002 et publié en 2005 (nous en rendons compte dans le présent volume, p. 276-277).

Conscient de la difficulté de la matière et de l'ignorance où nous sommes, presque tous, des enjeux et des subtilités de l'arpentage, J.-Y. G. aplanit les difficultés qui peuvent se présenter à notre esprit dans une Introduction générale dont on ne saurait trop recommander la lecture. Les origines historiques de l'arpentage et les grandes vagues d'assignation des terres, les rapports avec la pratique étrusque et la géométrie grecque, le statut social des arpenteurs et les instruments dont ils se servaient quotidiennement, la justification politique et même philosophique de la mainmise romaine sur la terre, et d'autres questions encore, tout est présenté, succinctement sans doute, et parfois même un peu rapidement, mais de façon claire et suffisante pour aborder la redoutable technicité des deux gromatiques. Le seul regret proviendrait de l'absence d'illustration sur cette partie de l'ouvrage : on aurait aimé des schémas représentant la *groma* et la dioptre (p. 5-11), mais nous savons tous que ce genre d'exigence est difficile à satisfaire dans la CUF.

L'édition est fondée, comme il convient, sur la lecture directe des principaux manuscrits, ainsi que sur les leçons des éditions antérieures, principalement celles de Lachmann et de Thulin. Fait notable, les textes ont été pourvus, pour la première fois de leur histoire, d'une subdivision en chapitres et en paragraphes, ce

qui facilitera beaucoup les renvois et citations. L'orthographe a été unifiée et normalisée : un traitement peut-être un peu brutal, qui s'écarte des usages en vigueur pour l'édition des 'grands auteurs', mais qui est censé alléger l'apparat critique et permettre de mener des recherches lexicales ou autres par la voie de l'informatique. Il reste que la rédaction de l'apparat critique est en elle-même assez peu satisfaisante. Les variantes sont le plus souvent données sous leur forme intégrale, sur le modèle (HG I, 7) : *dirigeretur* ego : *dirigeret* AGP *diriget* B. Un sain usage voudrait que l'on écrive : *dirigeretur* ego : *-geret* AGP *-get* B. L'avantage serait double : gagner de la place, et focaliser l'attention du lecteur sur la partie du mot qui fait difficulté. Il est vrai que dans d'autres lemmes, et sans que l'on sache toujours pourquoi, l'éditeur s'efforce d'appliquer le système des abréviations, mais de façon si radicale qu'il en vient à supprimer les lettres d'appui, ce qui peut générer toutes sortes de confusions. Le dommage n'est pas trop grand quand il s'agit de simples variations dans la désinence ; en F III, 10 on lit : *triumuiralem* La. : *-e* A *-es* E *-is agri* N ; il aurait fallu à tout le moins : *-le* A *-les* E *-lis agri* N ; mais enfin on comprend. Ailleurs l'incertitude est plus grande. En F III, 9 on a le lemme : *locum* EN : *-orum* A *acnuam* La. Si le lecteur applique scrupuleusement les règles de la rédaction d'un apparat, il considèrera que le manuscrit A présente la leçon *lorum*, *o* étant la lettre d'appui commune avec la leçon *locum* ; mais il faut probablement se montrer plus intuitif (ou moins rationnel !) et considérer que l'éditeur a voulu dire que le manuscrit A donne la leçon *locorum*. Dans ce cas, la formulation correcte aurait consisté à écrire : *-corum* A. Il serait facile de citer d'autres exemples de ce manque de rigueur. — Le texte est établi avec soin ; parmi les leçons personnelles présentées par J.-Y. G., telle nous a convaincu (F II, 12, *diuisis*, longuement et excellemment justifié dans la note 63), telle autre, non. Reprenons le passage HG I, 7 dont on vient de parler. Le texte des manuscrits AGP dit : *Primum duos limites constituerunt : unum qui ab oriente in occidentem dirigeret*, etc. Dans cette rédaction, que nous croyons être la bonne, *dirigeret* est employé intransitivement, au sens de « se diriger ». L'*Oxford Dictionary*, *s.v.* 3 et 3b, connaît ce sens et cite ce passage d'Hygin le Gromatique avec d'autres textes, de Varron, Sénèque, Apulée et du Pseudo-César (*Guerre d'Espagne*). Mais J.-Y. G. (note 15) ignore ce dossier et veut écrire *dirigeretur*, en se fondant sur un passage d'Isidore de Séville qui dit à peu près la même chose en employant le passif *dirigitur*. À notre avis cela prouve simplement qu'Isidore écrit un latin savant et déjà artificiel ; *dirigere* intransitif appartient au langage parlé, y compris à la bonne époque, et il faut le maintenir chez le Gromatique.

La traduction a été largement préparée par l'édition dite de Besançon. Elle est claire et aussi agréable à lire que le permet la technicité du sujet. Sa qualité repose largement sur une bonne compréhension des termes particuliers au métier des arpenteurs. Le commentaire, assez généreusement conçu et accompagné de quelques illustrations *in fine*, remplit les principales fonctions qui lui sont dévolues : il sert à justifier l'établissement du texte dans les passages difficiles ou corrompus ; il explique, dans la mesure du possible, les opérations d'arpentage décrites par les deux auteurs ; il apporte les passages parallèles, tels qu'on les trouve dans d'autres œuvres gromatiques (et les textes sont souvent cités *in extenso*, avec traduction à l'appui, ce qui, en l'occurrence, est loin d'être inutile) ; il décrit, à l'occasion, la philosophie ou l'idéologie romaine en matière de possession du sol. Il resterait une ultime fonction du commentaire qui paraît un peu négligée : ce serait de traduire en un langage géométrique moderne les procédés et démonstrations des *agrimensores* antiques. Prenons le texte HG XI, 10-11, sur la méthode à suivre pour mesurer la position d'un point inaccessible : ni le commentaire *ad loc.*, assez parcellaire, ni la figure HG 7 à la page 242 (réalisée par A. Roth Congès) ne nous ont

permis de suivre l'ensemble de la démonstration, faute, sans doute, d'une véritable reformulation compatible avec l'intelligence mathématique d'un lecteur d'aujourd'hui.

Les quelques critiques que nous venons de formuler n'enlèvent rien à l'appréciation très positive que nous inspire ce premier volume des *Arpenteurs romains*. Il fallait du courage pour aborder ces textes si particuliers, de l'acribie pour réaliser un volume d'une aussi remarquable perfection formelle, et beaucoup de science pour décrypter les raisonnements de praticiens dont les préoccupations oscillaient souvent entre des idées générales, voire philosophiques, d'une part, et des considérations d'ordre juridique, des applications pratiques, des cas particuliers, des exceptions de toutes sortes. Mais enfin, et quoi qu'on en pense, les *agrimensores* ont inscrit l'œuvre de Rome dans la terre, c'est-à-dire dans la durée ; et sans doute ne seraient-ils pas étonnés d'apprendre que deux mille ans plus tard, vus d'avion, tant de paysages de l'*imperium Romanum* sont encore marqués par les lignes orthonormées et les alignements impeccables de leurs centuriations.

Hubert Zehnacker.

Sources chrétiennes.

Le livre XVI du Code Théodosien, éd., trad. fr. et commentaire par R. Delmaire et Fr. Richard, collection *Sources Chrétiennes* : Paris, Cerf, 2005.

La parution récente de l'édition, traduction et commentaire du Livre XVI du C*ode Théodosien* dans la collection *Sources chrétiennes* au Cerf vient heureusement remplacer la précédente édition du même livre en 2002 dans la collection *Sources Canoniques*. À dire vrai, ce qui apporte à cette nouvelle édition toute sa valeur, ce n'est pas tant l'édition du texte, qui n'a guère été modifiée par rapport à celle, canonique, de Th. Mommsen, ou la traduction dont la réalisation est en partie due, dans les deux éditions, aux notes laissées par Jean Rougé à sa mort (comme les auteurs, R. Delmaire et Fr. Richard le rappellent eux-mêmes en page liminaire), que le commentaire et l'introduction de R. Delmaire et Fr. Richard.

L'introduction est fort substantielle : elle compte près d'une centaine de pages et aborde les questions formelles de rédaction et de compilation des lois (p. 13-35), ainsi que la question des lois religieuses du *Code Théodosien*, qui se trouvent en grande majorité dans le livre XVI (p. 35-107).

Dans la première partie de l'introduction, R. Delmaire rappelle quels furent les types de lois retenus dans le *Code*, comment elles furent rédigées et comment travaillèrent les compilateurs entre 429 et 438, date de la parution du *Code Théodosien*. Pour les méthodes de rédaction, R. Delmaire prend position contre les thèses développées par T. Honoré, notamment dans *Law in the Crisis of Empire 379-455 AD. The Theodosian Dynasty and its quaestors*, Oxford, 1998. Alors qu'Honoré pense trouver trace dans les lois du *Code* de styles différents, qui reflèteraient l'écriture des divers questeurs du sacré palais qui se sont succédé à la tête de la chancellerie impériale sans doute à partir du milieu du IV^e^ siècle, R. Delmaire, comme d'ailleurs G. De Bonfils, préfère parler (p. 17) de travail réalisé au sein des bureaux par des personnes diverses que l'on ne pourra jamais identifier. Cette position, quoique intéressante, est peut-être trop radicale, car certaines recherches ont tout de même montré combien l'étude le style des constitutions pouvait porter ses fruits.

Sont ensuite étudiées les méthodes de travail adoptées par les compilateurs pendant les deux phases de composition (collecte des documents de 429 à 435, puis

répartition chronologique et thématique des lois dans les seize livres du Code), qui font encore l'objet de débats soutenus chez les historiens modernes. R. Delmaire évoque les différentes hypothèses : celle de Th. Mommsen dans ses *Prolegomena* de l'édition de 1905 (consultation des archives de Constantinople et de Carthage), celle d'O. Seeck, dans son *Regesten der Kaiser und Päpste für die Jahre 311 bis 476 n. Chr.*, Stuttgart, 1911 (consultation des archives provinciales), et enfin celle plus récente de J. Matthews, dans J. Harries et I. Wood (éd.), *The Theodosian Code. Studies in the Imperial Law of Late Antiquity*, Londres 1993, p. 19-44 (consultation des copies des anciens gouverneurs provinciaux), s'opposant à celle de B. Sirks, *ibid.*, p. 45-67 (usage de copies des lois archivées à Constantinople). R. Delmaire apporte quant à lui des arguments décisifs en faveur de la collation centralisée des textes à Constantinople.

La seconde partie de l'introduction est une très utile présentation des lois religieuses du *Code*. Elle synthétise, au moyen de tableaux et de listes exhaustives, les mesures religieuses des empereurs romains à partir de Constantin : elle recense les privilèges obtenus par les clercs dès Constantin et leur histoire mouvementée, les mesures contre les hérétiques, la lutte lente et progressive contre le paganisme, les lois sur les juifs, etc. Une des annexes, p. 473-486, rappelle par ailleurs les particularités des différentes sectes hérétiques.

Après l'introduction vient la présentation du texte latin des lois et de leur traduction française (p. 111-471). La richesse de cette partie de l'ouvrage réside surtout dans les notes abondantes qui s'efforcent de dater chaque loi par l'examen critique des adresses et des souscriptions, souvent très fautives, comme R. Delmaire le rappelle p. 24-35. Ces notes précisent aussi le sens de certains mots latins particulièrement délicats à interpréter et corrigent ainsi les traductions de ces mots qu'É. Magnou-Nortier avait proposées dans la collection *Sources canoniques* (par exemple le sens de *census*, p. 148, n., de *praedium*, p. 151, n., de *religiones*, p. 155, n.). Un glossaire du vocabulaire institutionnel, p. 497-502, complète les précisions des notes. Enfin, la bibliographie, contenue dans les notes, est substantielle et très à jour, de sorte que cet ouvrage doit dès à présent être considéré comme l'ouvrage de référence sur le livre XVI du *Code*.

Christelle Freu.

Avit de Vienne, *Histoire spirituelle*, tome II (chants IV-V), introduction, texte critique, traduction et notes par N. Hecquet-Noti (Collection « Sources chrétiennes », n° 492) : Paris, Éditions du Cerf, 2005, 254 pages.

Ce volume constitue le dernier tome de l'*Histoire spirituelle* d'Avit. Le tome 1, publié en 1999 (*SC* 444), a fait l'objet d'un compte rendu de la part de V. Zarini (*REL*, t. 79, p. 262-263), auquel on se reportera très utilement pour les principes adoptés dans cette édition. Cette œuvre composée entre 497 et 500 retrace, en hexamètres dactyliques, l'histoire du salut chrétien depuis la Création jusqu'à la sortie des Hébreux d'Égypte. Le chant 4 est consacré à Noé et au déluge (*Genèse* 6-9), le chant 5 à Moïse et à la traversée de la Mer Rouge (*Exode* 5-14). L'interprétation typologique et ecclésiologique assure l'unité de l'œuvre et met en évidence l'importance du baptême. Les parallèles entre les chants 1 et 4, et ceux qui rapprochent les chants 2-3, d'une part, et le chant 5, d'autre part, ont été étudiés dans le tome 1 (p. 47-51). Noé réhabilitant une humanité nouvelle annonce le Christ, mais rappelle également Énée faisant route vers le Latium, cependant que la lutte entre

Moïse et Pharaon préfigure la victoire du Christ sur le diable et correspond aux épisodes guerriers de l'*Énéide*.

Une riche bibliographie complète celle qui figurait dans le tome 1 et s'arrêtait en 1994, ou bien concerne spécialement les chants 4 et 5. Certaines références sont anciennes, et c'est plus flagrant encore dans les notes de bas de pages que dans la bibliographie proprement dite. On aurait pu ajouter sur les représentations iconographiques : M. A. Crippa, M. Zibawi, *L'art paléochrétien. Des origines à Byzance*, Paris, 1998 ; A. Grabar, *Les voies de la création en iconographie chrétienne. Antiquité et Moyen Âge*, Paris, 1994 ; P. Prigent, *L'art des premiers chrétiens. L'héritage culturel et la foi nouvelle*, Paris, 1995, notamment p. 178-187 sur Noé. Sur les interprétations du déluge, on songe à N. Cohn, *Noah's Flood. The Genesis Story in Western Thought*, Yale University Press, 1999 ; Y. Frot, « L'interprétation ecclésiologique de l'épisode du déluge », *Augustinianum*, 26, 3, 1986, p. 335-348 ; F. García Martínez, G. G. Luttikhuissen (éd.), *Interpretations of the Flood*, Leiden, 1998, ouvrages qui auraient pu nourrir les pages 17 et suivantes et 117 et suivantes.

La référence à un article de P.-A. Deproost est incomplète. Après « *Ficta et facta* », il faut ajouter « La condamnation du « mensonge des poètes » dans la poésie latine chrétienne », si bien qu'il faudrait la placer parmi les études générales plutôt que dans les études sur Avit.

Chaque chant est précédé d'une notice introductive qui indique sa structure et commente chaque section ainsi dégagée selon les différents niveaux de lecture de l'épisode et d'après les sources antiques, bibliques et patristiques. Le commentaire est ferme et bien mené.

Le texte est accompagné d'un apparat des sources littéraires ou parallèles textuels, d'un apparat critique assez bref et d'un apparat des sources bibliques.

L'apparat critique est généralement négatif, mais parfois positif, sans qu'on en comprenne bien la nécessité. Ceci peut entraîner une confusion. En 5, 583, la leçon retenue (*cum*) n'est pas séparée des leçons rejetées (*tum* et *dum*), comme s'il s'agissait de l'énumération des variantes écartées dans un apparat négatif. Cet apparat pourrait être allégé de certains *orthographica*, par exemple *exuperat/exsuperat* en 5, 16, *atque/adque* en 5, 614, 618, 658, *tropaeum/tropeum/tropheum* en 5, 717.

La traduction est précise et fluide. On pourrait regretter qu'ici ou là une image ait été trahie. La traduction de *lactantem* par « au berceau » n'a pas rendu l'image de l'allaitement, bien que le sens « qui est au sein » soit donné en note. On pourrait conserver le sens passif de *iussus* dans *iusso terrore* (4, 101) et contester la traduction « lorsque l'effroi le leur avait commandé ». Je ne suis pas convaincue qu'il faille traduire *Oceanus uertex rerum* (4, 461) par « Océan, éminence de la création ». Je traduirais plutôt « tourbillon du monde », c'est-à-dire « celui qui tourne autour de toute chose, qui emporte toute chose dans sa ronde ». En 5, 573 on peut hésiter sur la traduction de *caeli pugnabitur Ira*. N. Hecquet-Noti donne « on combattra grâce au Courroux céleste », je préférerais donner une valeur de complément d'agent du passif impersonnel à *caeli Ira* et en faire finalement le sujet du verbe tourné à l'actif : « c'est le Courroux céleste qui combattra », dans un contexte où justement les chefs des Hébreux, juste avant l'ouverture de la Mer Rouge devant eux, redonnent courage aux hommes apeurés en leur disant qu'ils n'auront pas à livrer un combat guerrier à la sueur de leur front, mais que la colère divine combattra à leur place.

Les abondantes notes infrapaginales constituent un commentaire philologique, littéraire et théologique de grande qualité. Rédigées de manière dense, elles suggèrent nombre de rapprochements très éclairants et témoignent d'une excellente

connaissance de la littérature latine antique et des Pères de l'Église. Cependant les appels de notes, qui se trouvent dans le texte français, ne sont pas toujours insérés immédiatement après l'expression commentée. En outre, une numérotation des vers au fil de la traduction, comme dans la Collection des Universités de France, permettrait de rapprocher plus facilement l'expression latine examinée, sa traduction et son commentaire. On pourrait ajouter un parallèle supplémentaire : la *tenuis cumba* d'Avit (5, 721) rappelle la *temeraria cumba* de Paulin de Périgueux (2, 4).

Les coquilles sont rares : p. 86, n. 4 lire « insuetae », p. 127 lire « force détails », p. 235, l. 1 il manque l'article « la » devant « guerre ». Les parallèles textuels des vers 91-100 devraient se trouver p. 46 et non p. 44. En 5, 384 lire *incedit* et non *incendit*, en 5, 425 lire *conspecto* au lieu de *conspecta*, p. 208, n. 1 lire *Magdalus* au lieu de *Magdalum*, p. 143 restituer *De spiritalis historiae gestis* à la place de *De spiritalis*.

Un index scripturaire, un index des auteurs anciens et un index général des noms propres (pour les deux volumes) complètent cet ouvrage. Il est seulement dommage que l'index des auteurs anciens comptabilise uniquement les parallèles figurant dans l'apparat des sources et non les nombreuses références données dans les notes.

Cette édition, par ses qualités, devrait répondre aussi bien aux attentes des spécialistes qu'à la curiosité d'un public plus large. L'*Histoire spirituelle* d'Avit est à ce jour une des rares épopées bibliques disponibles dans une édition bilingue française, or ce genre a été pratiqué au moins jusqu'au XIX^e^ s., que l'on songe à Alfred de Vigny ou à Victor Hugo.

Sylvie LABARRE.

FULGENCE DE RUSPE. *Lettres ascétiques et morales*. Texte critique de J. FRAIPONT (*CCL* 91), Introduction, traduction et commentaire par Daniel BACHELET, coll. *Sources Chrétiennes*, n° 487 : Paris, 2004, 298 pages.

Enfin, saint Fulgence entre aux « Sources Chrétiennes ». Et il y entre avec une œuvre mineure, mais attachante, où celui que Bossuet appelait « le plus grand théologien de son temps » donne, en des domaines où il suit l'augustinisme le plus austère, la mesure de sa charité, de la délicatesse de ses sentiments et de ses conseils, et de son abandon à l'aide toute-puissante d'un Dieu de miséricorde : ce qui est encore se mettre à l'école de saint Augustin, et même du dernier saint Augustin, dont en général on se complaît, d'une manière simpliste, à souligner la sévérité.

Le recueil des *Lettres ascétiques et morales* comprend sept pièces, écrites par Fulgence probablement durant son second exil en Sardaigne (510-523) et adressées à des « personnes de condition » — correspondants selon l'apparence tous italiens et qui ne connaissaient pas l'évêque de visage, mais que son renom attirait : Optatus (*Ep.* 1, sur le mariage), Galla (*Ep.* 2, sur le veuvage), Proba (*Ep.* 3 et 4, sur la virginité), Eugippius, abbé à *Castellum Lucullanum* près de Naples, auteur par ailleurs bien connu d'une collection d'*Excerpta* augustiniens (*Ep.* 5), Theodorus, sénateur (*Ep.* 6, sur la conversion), Venantia (*Ep.* 7, sur la pénitence).

Le plus remarquable, dans ces lettres de direction, est que la prédication ascétique et éthique n'entraîne jamais Fulgence à mésestimer le poids de la grâce qui prévient, soutient et porte à son achèvement l'effort humain libre : ce qui donne à cette prédication, aux analyses souvent très fines, un tour spirituel de chaleureuse piété qui transfigure morale et psychologie.

D. Bachelet n'entendait pas procurer un texte à frais nouveaux. Il réimprime, sans apparat, mais en corrigeant les coquilles (liste des corrections, p. 73-74), celui qu'a édité J. Fraipont au *Corpus Christianorum* (t. 91, p. 187-254). Son propos est de fournir une traduction solide, sobrement annotée et introduite sans débordements d'érudition.

D'où un petit livre agréable et méritoire, dont les partis mêmes invitent à aller plus loin. L'Introduction évoque toutes les questions que suscite le recueil. Soit, dans l'ordre qu'elle adopte : vie de Fulgence, manuscrits et éditions des *Lettres*, présentation de l'Afrique vandale, présentation des destinataires, étude des citations bibliques, étude de la doctrine (thèmes principaux ; influence augustinienne ; idée qu'avait Fulgence de la « direction de conscience » ; Fulgence dans les luttes doctrinales de son temps), Fulgence écrivain. La traduction dépense beaucoup de soins à mettre la prose de Fulgence à la portée des modernes. La bibliographie ne se pique pas d'excessive spécialisation : D.B. n'hésite pas à y renvoyer à des manuels, tel le petit livre de R. Martin, *Approche de la littérature latine tardive et protomédiévale, de Tertullien à Raban Maur* (coll. « Hachette 128 »), Paris, 1994.

Bien sûr, et sans rompre avec la ligne des choix éditoriaux qu'a faits l'auteur, il est toujours loisible d'améliorer.

Dans l'Introduction, le tableau, un peu sommaire, de l'Afrique vandale aurait gagné à s'inspirer davantage des travaux d'Y. Modéran (de l'exposé que celui-ci a donné dans L. Pietri dir., *Histoire du chritianisme*. T. 3 *Les Églises d'Orient et d'Occident (432-610)*, Paris 1998, p. 247-278). D'autre part, s'il est vrai que la doctrine de la grâce défendue par Fulgence est celle du plus strict Augustin, il aurait été bon d'ajouter que cette doctrine vise à l'évidence les « semi-pélagiens », le lérinien Fauste de Riez entre autres, contre qui Fulgence a bataillé : les semi-pélagiens ne figurent ni dans l'Introduction ni dans les notes. Des erreurs, ou maladresses, ponctuelles, mais vénielles et en petit nombre, sont à redresser : localisation de Ruspe (p. 10 : en fait Rosfa ; cf. *PCBE* I. *Afrique*, s.v. Fulgentius 1, p. 507, et S. Lancel, *SC* 373, p. 1453) ; confusion (p. 13) entre le jésuite Denis Petau et son oncle Paul (dont le fils, Alexandre, céda à Christine de Suède des manuscrits aujourd'hui au fonds *Reginensis* de la Vaticane, parmi lesquels justement un *codex* des œuvres de Fulgence de très peu postérieur à la mort du saint) ; rédaction gauche (p. 13) qui attribue à « Migne » l'utilisation de manuscrits, alors que, comme le sait bien D.B. (*ibid*., n. 1), la *PL* se borne à reprendre l'édition de Quesnel et Mangeant (Paris, 1684).

Même si D.B. se refusait à trop de technicité, il n'aurait pas été déplacé que l'Introduction utilise, et que la Bibliographie recense, les travaux modernes directement relatifs aux questions que soulèvent les *Lettres* (voir les titres rassemblés dans A. di Berardino dir., *Patrologia* IV. *Dal Concilio di Calcedonia [451] a Beda*. *I Padri Latini*, Gênes 1996, p. 30 — au reste la notice, due à M. Simonetti, de ce volume, p. 26-30, n'est pas citée par D.B. ; je crois aussi que le vieux Tixeront, *Histoire des dogmes dans l'Antiquité chrétienne*. T. 3 *La fin de l'âge patristique*, Paris, 1919[4], fournit toujours de la théologie de Fulgence un exposé équilibré — spécialement aux p. 299-304, sur la grâce).

Dans le texte, quelques fautes (je donne la bonne lecture ; ma liste n'est peut-être pas exhaustive). P. 84, l. 10 *fecunditas* (*CCL*). P. 88, l. 6, *Deo* (*CCL*). P. 108, l. 7 *quos* (*CCL*). P. 122, l. 3 *induebatur* (*CCL*). P. 176, l. 15 *spiritalis* (*CCL* également fautif). P. 240, l. 1 *tecum* (*CCL*). P. 240, l. 3 *Ianuarius*. P. 278, l. 1 *nos* (*CCL*). La ponctuation serait à revoir, pour son usage incertain des virgules, qui est celui du *CCL* (p. 168 ; 240 ; etc.), et parfois de signes plus forts (e.g. p. 162, l. 11-12 : le raisonnement est à première vue étrange, il faudrait mettre entre tirets la phrase

« Christus... sumpta est » et faire suivre cette parenthèse d'un point-virgule et non d'un point).

Quant à la traduction, D.B. aurait pu davantage suivre les réseaux de vocabulaire (ainsi en *Ep.* 2, 20-22 pour le rendu de l'adjectif *temporalis*). Plusieurs faux pas, sans gravité, auraient pu être évités. *Ep.* 2, 12 ; 3, 8 : *quippe* a une valeur causale, comme *denique* (toujours traduit, à tort, par « enfin » : 1, 17 ; 2, 3 ; 3, 1 ; 7, 16 ; 7, 19). 2, 3 ; 2, 5 : *spes*, pour nommer la vertu théologale, ne se transcrit pas par « espoir » mais par « espérance ». 2, 6 *pro nobis* : « pour nous », et non pas « devant nous ». 2, 9 *sancta... coniugia* : « saints », mieux que « sacrés ». 2, 11 *ad tempus* : non pas « au moment voulu », mais « pour un temps ». 2, 23 *uiro* et *Christo* : datifs d'intérêts et non pas d'agent. 2, 30, le jeu sur *caput* n'est pas respecté. *Ibid.*, *medicinam* serait à la rigueur mieux rendu par « médecin » que par « guérisseur » (thème *du Christus medicus*). 2, 31 *humilita(s) formae seruilis* : « humilité de la forme d'esclave », plutôt que « humble figure d'un esclave » (allusion à Ph 2, 7). 3, 9 *typice* : « figurativement », plutôt que « symboliquement ». 4, 2 *initium desiderii spiritalis* : « le commencement du désir spirituel », plutôt que « un début de désir spirituel » (doctrine augustinienne, et fulgentienne, de l'*initium bonae uoluntatis* octroyé, *ante omnia merita*, par la bénévolence divine). 4, 5 *semper habet ubi ambulet... semper habemus unde possumus proficere* : non pas « ... sait toujours où il doit marcher... nous savons où avancer », mais « ... a toujours de la route à faire... nous avons toujours des progrès possibles ». 4, 6 : *argumentatio* est péjoratif (« argutie », et non pas « argumentation »). *Ibid.*, *ac sic nulla, licet spiritalis, tamen creata substantia* : « et ainsi en va-t-il de toute substance spirituelle, qui n'en est pas moins créée », et non pas « et ainsi aucune substance, même spirituelle, n'a été créée » (il s'agit de l'immutabilité, que seul Dieu possède). 4, 7 *ex persona sanctorum* : « par la bouche des saints », et non pas « de la figure des saints » (sens banal en latin chrétien de la formule *ex persona* + génitif). 5, 5 *sacramenta* : « mystères », et non pas « sacrements ». 5, 6 : il est malheureux, quoique peut-être sans remède, de transposer l'explication étymologique *beneuolus — bene — uelle* en recourant aux mots « bienveillant », « bien » et « vouloir ». 5, 11 : lire « il l'a accordée » (*scil.* la « charité »). 6, 1 *epistula nostra* : non pas « notre lettre », mais « une lettre de nous » (sens fréquent, en pareilles occurrences, du possessif). 6, 12 *praeuenien(s) gratia... comitan(s)... subsequen(s)* : garder, au besoin en accrochant une note, les expressions techniques « grâce prévenante... concomitante... subséquente » (et non pas « qui devance... qui accompagne... qui suit... »). 7, 11 : « détourné... converti » sacrifie le jeu *auersum... conuersum*.

Les notes de bas de page se signalent, je l'ai dit, par leur sobriété. Elles ne vont pas, ici ou là, sans quelque inexactitude ou étrangeté. L'*Ep.* 1 n'est pas la seule à être dépourvue d'adresse (p. 77, n. 1) : l'*Ep.* 3 aussi. P. 260, n. 2, il est bizarre de s'appuyer sur le *Dictionnaire* de Blaise pour affirmer avec confiance que *nullatenus*, avant *Ep.* 7, 1, n'a qu'une occurrence, chez Augustin, *Conf.* 7, 6 — et peu clair de relever (au motif que Fulgence évoque le thème de Dieu « lumière véritable » ?) que ce passage des *Confessions* s'en prend à l'astrologie. Parfois l'annotation, sans tourner au commentaire, aurait pu creuser davantage. P. 85, n. 2 : les tempéraments par lesquels Fulgence s'efforce d'atténuer le caractère fautif, même dans le mariage, de l'union charnelle recherchée *non procreandi causa* étonnent moins si l'on se souvient que là encore il est l'écho de son Augustin. *Ep.* 2, 31 : je me demande si l'éloge de la noble Galla *auis atauisque nata consulibus et deliciis regalibus enutrita* ne paraphrase pas le fameux *Maecenas, atauis edite regibus*. 3, 1 : l'emploi par antiphrase du mot *laetitia* (joie mauvaise du péché) aurait d'autant plus mérité une observation que Fraipont, *app. ad loc.*, gêné par cette ironie, propose de rattacher *laetitia* ici à *laetus*, « lète, captif » (il s'agirait, platement, de

l'« esclavage du péché » ; *laetitia* serait en cette acception un hapax ; Quesnel avait corrigé en *notitiam*). 3, 34 : l'allusion à Rm 7, 24-25 est conforme à l'interprétation augustinienne du verset, qui n'est pas le sens paulinien authentique. 3, 36 : tout le paragraphe est scandé par des réminiscences des Béatitudes. 4, 4 *inuita sua proiecit intima sua* : expression difficile, que je comprends comme un souvenir de l'opinion augustinienne du péché en tant qu'abandon de l'intériorité et dispersion à l'extérieur de soi. 5, 12 : qui est *domnus Ianuarius* ? Une brève note (fût-ce pour avouer notre ignorance) eût été bienvenue (pareillement en 6, 1, touchant un certain Romulus) . 6, 2 : *caeli* désignant les anges (cf. Augustin, *Conf.* 12, 9, 9 s.). P. 263, n. 3 (et p. 264, n. 2) : évocation de la notion de « péché irrémissible », qui n'était plus de saison au temps de Fulgence, sauf peut-être, à titre archéologique, contre le rigorisme novatianiste, et pour le condamner. P. 272, n. 1 : l'exégèse christologique de la parabole du Bon Samaritain n'est pas une originalité de Fulgence ; comp. *e.g.* Ambroise, *In Luc.* 7, 73-74. Quelques références supplémentaires pouvaient enrichir l'apparat scripturaire : *e. g. Ep.* 2, 27 contient une allusion à Ps 78 (77), 24 (cf. Ps 105 [104], 40 ; Jn 6, 31) et Sg 16, 20 (*angelorum panis*) et Ct 1, 4 (*post sponsum tuum in odore unguentorum eius currunt*, selon une Vieille latine) ; *Ep.* 4, 9 renvoie à Gn 3, 19.

Trois requêtes, pour conclure. Avec celle de Facundus, dont il sera parlé plus loin dans le présent Bulletin, cette traduction de Fulgence devrait constituer les prémices d'une abondante moisson, pour laquelle les ouvriers sont encore peu nombreux : la publication aux « Sources » des auteurs africains les plus tardifs (périodes vandale et byzantine), Vigile de Thapse, Verecundus de Iunci, Ferrand de Carthage... (sans parler d'autres écrivains de même époque, mais d'autres régions de l'Occident : Fauste de Riez, les moines scythes, le pape Gélase, le diacre, futur pape, Pélage — sans compter aussi la littérature de l'Espagne wisigothique). Le champ est vaste, il est fertile : nous y attendons de jeunes chercheurs.

J'ai multiplié les suggestions d'*Addenda* et de *Corrigenda*. D'autres apercevront autre chose. Le site Internet des Sources Chrétiennes permet maintenant d'enregistrer les propositions de correction ponctuelle que les lecteurs voudront bien adresser. Je les invite à ne pas négliger cette occasion d'« interactivité », en se reportant audit site (section : « Publications et projets » ; page : « Volumes parus » ; cliquer sur « Signaler un erratum »).

Faut-il rappeler, enfin, une exigence, à mon sens capitale, de la traduction scientifique moderne : le suivi des réseaux de vocabulaire ? J'ai déjà signalé cette exigence dans cette revue, t. 81, p. 326-327. Et je ne cesse, par la plume ou la voix, d'en souligner l'urgence, si l'on veut que nos traductions soient utilisables même par des lecteurs qui se contentent du français. Il est vrai que ce rappel reste ici un peu « en l'air » : le présent ouvrage, dont il faut remercier D. Bachelet, ne me fournit au fond guère plus qu'un prétexte.

Paul Mattei.

Facundus d'Hermiane. *Défense des Trois Chapitres (À Justinien)*. Tome I (livres I-II) ; II.1 (livres III-IV) ; II.2. (livres V-VII) ; III (livres VIII-X). ; IV (livres XI-XII). Texte critique (*CCL* 90 A) par J.M. Clément et R. Van Der Plaetse, Introduction, traduction et notes par A. Fraïsse-Bétoulières, coll. *Sources Chrétiennes* n° 471 ; 478 ; 479 ; 484 ; 499 : Paris, 2002-2006, 380 ; 208 ; 326 ; 332 ; 357 pages.

Voici paru en « Sources Chrétiennes », dans son intégralité, le grand œuvre de Facundus d'Hermiane, évêque africain d'époque byzantine (vi^e^ s.). Il faut rendre

hommage à la persévérance de M^me^ Anne Fraïsse-Bétoulières, aujourd'hui Professeur à l'Université Paul-Valéry (Montpellier III), dont la thèse, dirigée par Jacques Flamant et soutenue en 1996, n'avait porté que sur les trois premiers livres. Et remercier avec chaleur le P. Aimé Solignac, s.j., collaborateur des « Sources », qui n'a pas refusé de se faire le réviseur attentif et bienveillant de tout le travail, et le traducteur de deux opuscules, *Contra Mocianum*, authentique, et *Epistula de fide catholica*, à peu près sûrement apocryphe (imprimés, avec Introduction, traduction et notes, au n° 499, p. 224-273 et 275-319). « Opus ingens et arduum, sed Deus adiutor noster est », dit saint Augustin au début de *La Cité de Dieu*...

Il n'est pas à propos de définir longuement l'affaire des « Trois Chapitres » : la condamnation, finalement obtenue au concile de Constantinople II (cinquième œcuménique), en 553, après des péripéties tour à tour pénibles et grotesques, par Justinien, pour complaire aux monophysites, de trois théologiens, dont Théodore de Mopsueste, morts dans la paix de l'Église et approuvés à Chalcédoine (451), mais bêtes noires des dissidents. Il suffira de rappeler la part prise à la controverse par l'Italie et l'Afrique, terres chalcédoniennes que les laborieuses victoires impériales venaient, ou étaient en passe, d'arracher aux Barbares. Le traité de Facundus verse au débat une pièce majeure, et massive : 12 livres parfois diffus et répétitifs, qui citent beaucoup, notamment des œuvres aujourd'hui perdues de Théodore, comme le *De Incarnatione* [1].

Ce qu'ont voulu faire l'auteur des volumes *SC* et son réviseur, c'est d'abord donner une traduction, la première dans une langue moderne, assortie d'une Introduction et de notes qui permettent de situer les enjeux, et d'apparats qui fournissent les références précises des nombreux extraits cités par le polémiste. Le texte se trouvant édité d'une manière dans l'ensemble satisfaisante au *CCL*, il a été jugé plus commode et tout aussi scientifique de reprendre cette édition récente, moyennant quelques corrections. La traduction et l'*apparatus fontium*, surtout complété par des *Corrigenda*, atteignent leur but. Les notes explicatives, assez rares et de taille modeste, suffisent. Mais il faut revenir sur l'Introduction, sur les corrections au texte et la présentation générale des cinq volumes.

Introduction. Son plan est celui-ci : auteur, destinataire de l'œuvre (Justinien), coup d'œil sur l'Église d'Afrique au VI^e^ s. ; contexte théologique et historique des Trois Chapitres ; déroulement de l'affaire ; défense des Trois Chapitres par Facundus : structure et thèmes du *Pro defensione* ; sources ; aspects d'une « rhétorique chrétienne » ; manuscrits et éditions. Ce plan satisfait mal. Sur deux points. En premier lieu, l'allure globale. Plutôt que de commencer par Facundus, il aurait été plus logique, je crois, de présenter d'abord les querelles christologiques après Chalcédoine. Plutôt que de rejeter les opinions de Facundus sur l'hérésie dans un chapitre relatif à la « rhétorique chrétienne », il aurait mieux valu consacrer une section du chapitre sur la pensée de l'évêque à sa « méthodologie théologique » : autorité des conciles, respect de ceux qui sont morts dans la communion de l'Église, conception du progrès dogmatique et de l'hérésie. Le traitement de certains aspects, secondement, laisse à désirer. Rien sur l'Afrique byzantine. Trop de sinuosités dans l'exposé des idées, et, concurremment, trop d'ellipses : tout se passe comme si, aux yeux d'A.F.-B., depuis 451 les lignes n'avaient pas bougé. Comme si les monophysites « historiques », autour de Sévère d'Antioche, en étaient restés à la grossière hérésie eutychienne (il n'est pas vrai que Sévère fût eutychien : il anathématisait Eutychès — voir A. Grillmeier, *Le Christ dans la tradition chrétienne*.

1. Il faut savoir que ce traité important, qui n'était plus connu que par des citations, souvent déformées, avait été retrouvé en 1909 dans une traduction syriaque, par Mgr Addaï Scheer, évêque de Siirt. Mais le prélat périt dans l'incendie de sa maison par les Turcs, en 1915, et sa bibliothèque brûla avec lui.

T. II/2, *L'Église de Constantinople au VI^e siècle*, trad. franç. Paris 1993, p. 81). Comme si les chalcédoniens n'avaient pas eux-mêmes fait du chemin (rien sur le « néochalcédonianisme », comprenons l'effort pour instiller dans la doctrine du Concile le maximum de cyrillianisme qu'elle pût tolérer : entreprise lancée dès le début du VI^e s., et à laquelle l'Occident, l'Afrique nommément par la voix de Fulgence, n'était pas fermé). Comme si, du côté des princes, l'*Hénotique* de Zénon, la duplicité d'Anastase, la réaction, du reste à vitesse modulée, de Justin et Justinien n'avaient pas existé.

Corrections au texte. On regrettera les imprécisions de la liste insérée dans chaque volume, en tête dans les 4 premiers, en appendice de *Corrigenda* dans le 5^e. Bien des retouches prétendument faites sur la base des « manuscrits » sont en réalité de simples émendations dues à Jacques SIRMOND, éditeur du texte au XVII^e s., à en croire l'apparat critique du *CCL*, qui aussi bien est la seule source documentaire de M^me F.-B. Le *CCL* est déparé par trop de coquilles : toutes se trouvent ici rectifiées, mais certaines sans inclusion dans la liste — au moins pour le 1^er volume. Les notes qui justifient les modifications introduites seraient parfois à revoir : ici ou là, le *statu quo* semble préférable (e.g. t. 2, p. 56 : *cum suo scriptore* ; p. 58 : *quia trepidare — quia*, *quod* ou *quoniam* complétifs + inf. étant bien attestés dans la langue tardive : *LHS*, p. 578).

Présentation des volumes. Le patron aurait dû être uniforme. C'était une bonne idée que de mettre en tête de chaque tome l'analyse des livres qu'il contient : encore aurait-il fallu que cela se fît toujours de la même manière, et avec le même souci de donner un sommaire schématique. Il est bon aussi que figure la liste dont il a été parlé ci-dessus : mais il aurait convenu que cela se fît toujours à la même place, et avec la même typographie.

Pour finir, trois détails. D'abord, le rapport du *Veronensis* 53 à Cassiodore. Invoquant le *CCL*, A.F.-B. soutient que P. COURCELLE (*Les lettres grecques en Occident*, p. 378, n. 8) « affirme » que *V* serait le ms copié à Vivarium sur ordre de Cassiodore. En réalité, le *CCL* ne parle que d'hypothèse. COURCELLE est plus hésitant encore : il déclare en termes exprès, p. 379, que d'aucun des manuscrits dont on ait quelque possibilité de postuler une origine vivarienne (ce qui concerne *V*) « on n'oserait affirmer qu'il est l'original de Cassiodore ». Soit dit en passant, on ne peut, comme le font les éditeurs du *CCL* (mais non pas, il est vrai, A. F.-B.), tenir ensemble deux hypothèses : celle, prétendue, de COURCELLE, et l'idée que Cassiodore pourrait être un garant de l'authenticité de l'*Ep. de fide catholica* ; car justement *V* ne contient pas l'*Epistula*.

Ensuite, l'inauthenticité de l'*Ep*. La démonstration du P. SOLIGNAC emporte l'adhésion. C'est, précisons-le, l'argument codicologique qui semble le plus fort : aucun *codex* n'attribue l'*Ep*. à Facundus, et celle-ci n'a pas été adjointe aux deux autres œuvres de l'évêque à date ancienne. Ce qu'il faut poser en principe, c'est l'inauthenticité, l'*onus probandi* incombant à ceux qui approuvent une attribution proposée seulement au XVII^e s. par dom d'ACHÉRY.

Lors d'une assemblée de 70 évêques occidentaux réunie à Constantinople par le pape Vigile, Facundus, qui y était, fut requis de mettre par écrit, avec attendus, le jugement qu'il portait sur les Trois Chapitres ; selon son propre récit (*Praef*. 2-4), il eut à peine sept jours, dont deux fériés, pour rédiger ce document, et il le nourrit d'arguments empruntés au grand traité — l'actuel *Pro defensione* — qu'il était en train de composer. Sur la chronologie ici, A. F.-B. manque de clarté, et peut-être se contredit : t. 1 p. 11-12, elle paraît dater l'assemblée de 547, mais, p. 142, n. 3, citant HÉFÉLÉ-LECLERC qui s'appuie sur GARNIER, elle semble accepter 548 (juste avant que Vigile ne publie son *Iudicatum*, le samedi saint 11 avril). C'est 547 qu'il vaut mieux préférer. Ou, du moins, il faut sans hésitation écarter la semaine sainte de

548, solution avancée justement par Garnier à cause de la mention des deux jours de fête. Car le *Pro defensione* était encore sur le métier, il fut achevé selon toute apparence avant le *Iudicatum*, qu'il ne connaît pas (Simonetti), et cela dut occuper plus de quelques jours.

Le lecteur voudra bien prendre ce qui précède comme une contribution à la réflexion sur une œuvre de premier plan, révélatrice du haut niveau intellectuel maintenu en Afrique après saint Augustin, et dont on souhaite que sa publication aux « Sources » soit la première d'une belle série. L'auteur de cette recension a scrupule d'exprimer *post euentum* ce qu'il aurait dû signaler *ante*. Mais, on le sait, sans avoir à évoquer (ce qui serait *impertinent*) les mânes de Grouchy ou la nuit de Varennes, l'histoire est pleine de rendez-vous manqués.

Paul Mattei.

Corpus Christianorum.

Gregorius Magnus, *Homiliae in Euangelia*, cura et studio Raymond Étaix (Corpus Christianorum Series Latina, CXLI) : Turnhout, Brepols, 1999, LXXIV + 435 pages.

Il s'agit de la première édition critique du recueil de quarante homélies sur les Évangiles que le pape Grégoire le Grand a publié en deux livres classés par ordre chronologique de prédication. Les homélies du premier livre sont, sauf exceptions, plus brèves que celles du second et ne comportent pas de doxologie finale. Selon la lettre d'envoi à Secundinus, évêque de Taormina en Sicile, le premier livre regroupe vingt homélies dictées à un notaire (Aemilianus selon la *Vita Gregorii* de Jean Diacre) et lues par ce dernier, tandis que le second reprend vingt homélies que Grégoire a prêchées lui-même. En fait, R. Étaix montre dans sa copieuse introduction de 69 pages que ce regroupement est partiellement artificiel, car certaines homélies ne correspondent pas aux critères. Il faudrait en outre distinguer une troisième catégorie : celle des homélies lues par le pape après avoir été écrites. Il peut paraître étonnant que Grégoire n'ait pas prononcé toutes ses homélies, mais sa santé fragile l'empêchait parfois de le faire. R. Étaix explique bien le passage des notes prises sur des tablettes par un tachygraphe officiel (et parfois d'autres officieux) aux feuillets (*schedae*) mis au net par un scribe et corrigés par Grégoire, puis assemblés en livrets déposés aux archives du Latran et copiés à leur tour ensemble pour former des *codices*. Quelques rares manuscrits, qui conservent un premier état du livre I, montrent que l'édition officielle a dû être révisée par Grégoire le Grand lui-même ou sous son contrôle.

Les *Homélies sur les Évangiles* connurent un succès énorme au Moyen Âge, car elles étaient lues à matine tant par les moines que par les chanoines : R. Étaix en a repéré plus de quatre cents manuscrits, dont une quarantaine remonte aux VIII^e^ et IX^e^ siècles. Ces derniers sont décrits p. XV à XLVIII de l'introduction. Tous sont plus ou moins contaminés, si bien qu'il est impossible d'établir un *stemma codicum*. On distingue pour l'essentiel une famille espagnole, une française, une italienne et une allemande. L'édition critique repose sur dix-neuf manuscrits, dont on trouvera la liste p. XIV. Il n'est pas certain que Grégoire ait donné un titre à son recueil ni que les mentions de l'église et parfois du jour de prédication placées en tête de chaque homélie soient de lui. Il arrive que le texte des péricopes citées en préambule diffère de celui du commentaire, car celles-ci furent ajoutées indépendamment par les scribes. Les *capitula* qui précèdent chacun des deux livres ou parfois toute l'œuvre dans un grand nombre de manuscrits semblent authentiques,

même si, assez souvent, leur ordre ne correspond pas à celui des homélies. Dans certains manuscrits, des scribes consciencieux ont corrigé cette anomalie et modifié l'ordre des *capitula*. Pour éviter cette normalisation, R. Étaix a préféré les éditer d'après le seul manuscrit Orléans, B.M. 173, écrit à Lyon durant le deuxième quart du IX^e^ siècle. Plusieurs manuscrits des *Homélies* comportent également le sermon de Grégoire *De mortalitate* et le *Decretum* qui conclut le Synode romain de juillet 595. Le florilège grégorien de Paterius, intitulé *Liber testimoniorum*, reproduit quarante extraits des *Homélies sur les Évangiles*, mais l'absence d'édition critique de ce texte n'a pas permis à l'éditeur d'en tenir compte dans l'apparat critique. R. Étaix consacre la fin de son introduction à l'examen de quelques leçons variantes (p. LVI-LVIII) et à la datation de chaque homélie (p. LIX-LXX) : selon toute vraisemblance, elles datent du début de l'épiscopat de Grégoire, de novembre 590 au début 592.

L'édition du texte, dont l'orthographe a été normalisée, est accompagnée d'un apparat des sources et d'un apparat critique négatif sauf lorsque la tradition manuscrite est complexe, auquel cas l'apparat est positif. Les variantes du premier état du livre I sont signalées par la lettre grecque , ß désignant le texte révisé par Grégoire lui-même ou sous son contrôle. Le volume s'achève sur deux index des sources (Bible et auteurs : Augustin et Jérôme sont les deux sources principales).

On ne saurait trop vanter la qualité de cette édition magistrale. Sauf omission, je n'ai relevé que trois coquilles mineures : *frebribus* (p. VI), « qu'il ai » (p. X) et « il n'est pas paru souhaitable » (p. XLVIII). Seul manque le rappel des éditions antérieures, même si celle des Mauristes est citée à plusieurs reprises.

Olivier Szerwiniack.

Evgenii Toletani *opera omnia*, éd. Paulo Farmhouse Alberto, *Corpus Christianorum, Series Latina*, T. CXIV : Turnhout, Brepols, 2005, 480 pages.

Eugène, archevêque de Tolède de 646 à sa mort en 657, est le plus grand poète de l'Espagne wisigothique. Ce qui nous est conservé de son œuvre comporte une révision du *De laudibus Dei* et de la *Satisfactio* du poète africain Dracontius (IV^e^ siècle), deux lettres, l'une à Braulion de Saragosse et l'autre à Protasius de Tarragone, et surtout un recueil de 101 *carmina*. Eugène montre une grande maîtrise de la métrique, comme le prouvent la variété des mètres utilisés, l'usage d'acrostiches et de télésticheS (*carm.* 16 et 28), ou encore l'étonnant poème 70 dont chaque vers comporte une tmèse. Le sujet des poèmes n'est pas moins varié : épitaphes, poèmes contre les vices, vers sur les oiseaux et les pierres...

Ce n'est cependant pas cet aspect qui a le plus intéressé l'éditeur, P. F. Alberto, mais la transmission de l'œuvre. La tradition est en effet très complexe : plusieurs manuscrits anciens du *Libellus carminum* sont fragmentaires, nombre de pièces furent copiées et diffusées individuellement, et dans certains cas, la tradition manuscrite, lacunaire, doit être complétée par la tradition indirecte. La révision de Dracontius comporte elle aussi quelques surprises, par exemple un centon qui remonte à un exemplaire hispanique indépendant d'Eugène. L'introduction à l'édition du *Libellus carminum* est véritablement fascinante : on a l'impression que pas un seul manuscrit, pas une seule anthologie médiévale, comportant ne serait-ce qu'un seul vers d'Eugène, n'a échappé à l'enquête de P. F. Alberto. Je signale quand même cet article, que l'éditeur n'a pas pu utiliser puisqu'il vient de paraître : F. Gilsanz Stanger, « La poesía de Sedulio y Eugenio de Toledo en dos inscripciones hispanas del siglo VII », dans *CFC(L)*, 25, 2005, p. 67-84 (cet article

étudie une inscription qui date de 662 et qui imite Eugène, *Carm.* 25, 1-3, 18 et 21 ; c'est la plus ancienne adaptation connue d'Eugène, qui prouve son succès seulement cinq ans après sa mort).

L'apparat des sources est très complet : oserais-je dire qu'il l'est presque trop ? On sait que la poésie latine, et notamment la poésie tardo-antique, se nourrit de nombreux emprunts aux poètes antérieurs : hommages aux modèles anciens, clins d'œil aux lecteurs cultivés, ces échos peuvent aussi enrichir le sens du texte s'ils font allusion à un contexte semblable ; parfois, cependant, ce sont seulement des réminiscences inconscientes de formules apprises à l'école, et la notion même de « source » est alors problématique. P. F. Alberto, comme il l'explique bien (p. 163-164), a préféré être le moins restrictif possible et indiquer tous les parallèles possibles, laissant au lecteur le soin de juger si telle ou telle suggestion doit être retenue. Ayant travaillé sur les *Synonyma* d'Isidore de Séville, j'ai vérifié en priorité toutes les références à cette œuvre, et j'ai été déçu : aucun des neuf parallèles signalés n'est probant ; généralement il n'y a qu'un mot en commun, parfois même à un cas différent. Faut-il rester sur cette impression négative ? Il n'est pas impensable qu'Eugène ait pu connaître les *Synonyma*, puisqu'un extrait en est cité dans le deuxième canon du VIII^e^ Concile de Tolède, présidé en 653 par Eugène lui-même. Et finalement P. F. Alberto a raison : il vaut mieux pécher par excès que par défaut. Il est donc difficile de lui reprocher d'avoir été trop généreux, mais il faut en tous cas inciter le lecteur à vérifier systématiquement les « sources » indiquées dans l'apparat. Et considérer que dans l'immense *index fontium* (p. 413-438), tout comme d'ailleurs dans l'*index testimoniorum et imitatorum* (p. 449-458), les parallèles précédés de « cfr » sont sujets à caution.

Cependant il ne faudrait pas que ce compte-rendu se finisse sur une note négative, même minime. La précédente édition des poèmes d'Eugène de Tolède, due à F. Vollmer et publiée en 1905 dans les *Monumenta Germaniae Historica* (*Auctores Antiquissimi*, XIV), a rendu de bons et loyaux services. Mais celle de P. F. Alberto apporte des améliorations significatives : par exemple, pour le poème 21, l'éditeur se sert d'une épitaphe du XI^e^ s. modelée sur le poème d'Eugène ; dans la révision de Dracontius, il apporte pas moins de trente-cinq modifications. Cette édition fera désormais référence.

Jacques Elfassi.

Hrabani Mavri *Expositio in Matthaeum*, cura et studio B. Löfstedt (Corpus Christianorum Continuatio Mediaeualis, CLXXIV & CLXXIV A) : Turnhout, Brepols, 2000, XXIII + 876 pages.

On ne peut qu'être reconnaissant à Bengt Löfstedt d'avoir procuré la première édition critique du commentaire sur l'Évangile de Matthieu de Hraban Maur en huit livres. Jusque-là, on ne disposait que de l'édition défectueuse du tome 107 de la Patrologie latine (col. 727-1156), qui ne faisait que reprendre l'édition de G. Colvener et J. Pamèle, parue à Cologne en 1626. C'est dire si une édition critique était nécessaire. La longueur du commentaire de Hraban et son caractère de compilation avaient découragé les meilleures volontés. Le mérite de B. Löfstedt est d'autant plus grand qu'il était dans la crainte de ne pouvoir achever son édition avant que sa vue ne baissât trop (cf. p. VIII : « während ich noch gesund bin und gut sehen kann »). Afin de mener à bien son entreprise, B. Löfstedt a délibérément limité ses collations aux douze manuscrits les anciens (plus un fragment) en délaissant les manuscrits plus récents qui en dépendent. Dans le même but, son introduction est

concise, contrairement à la tendance actuelle : après la liste des douze manuscrits retenus (p. VII), B. Löfstedt expose quels sont les manuscrits apparentés par les fautes communes (p. VIII-XII) et propose un *stemma* pour cinq d'entre eux (p. XI). Il ne reprend pas leur description, mais renvoie à leurs catalogues respectifs.

L'édition de B. Löfstedt prend pour base deux manuscrits apparentés du IX^e^ siècle, dont elle suit l'orthographe, sauf exceptions, et indique leurs folios respectifs dans la marge de droite tout au long du commentaire : il s'agit des manuscrits Montpellier, Bibliothèque interuniversitaire, section médecine H 57 et Princeton, University Library, Garrett 72, à compléter aujourd'hui par le manuscrit Münster, Landesmuseum 540. Le manuscrit de Princeton fut vraisemblablement écrit à Fulda du vivant de Hraban, mais il n'est pas de sa main. Après un bref rappel des éditions antérieures (p. XIII), B. Löfstedt consacre plusieurs pages (p. XIV-XX) à la langue du commentaire : de précieuses remarques ponctuelles illustrent tour à tour l'orthographe, la morphologie, la syntaxe et le vocabulaire, avec à chaque fois des références précises aux publications qui traitent des mêmes particularités. Enfin, p. XXI-XXII, B. Löfstedt renvoie aux recherches anciennes et récentes, dont certaines sont restées inédites, qui ont étudié les sources du commentaire de Hraban. Celles-ci sont fort nombreuses et souvent reprises *verbatim* à quelques modifications près. L'index des sources bibliques et celui des auteurs à la fin du second volume montrent par leur ampleur (p. 795-828 et 829-876 respectivement) l'étendue de la dette de Hraban par rapport à ses prédécesseurs, et de la nôtre par rapport à B. Löfstedt : Augustin, Bède, Grégoire le Grand et Jérôme (spécialement son *In Matthaeum* : douze pages de références pour cette seule œuvre !) sont les sources quasi inépuisables de Hraban, mais on trouve également Hilaire de Poitiers, l'*Opus imperfectum in Matthaeum*, et des auteurs moins connus comme Ailerán le Sage, voire mystérieux comme les Pseudo-Bède, Pseudo-Jean Chrysostome et Pseudo-Origène.

Hraban dans sa lettre d'envoi à l'archevêque de Mayence Haistulf revendique son statut de compilateur : il affirme vouloir mettre à la portée du plus grand nombre, de manière commode, le contenu des différents commentaires des Pères sur l'Évangile de Matthieu. Mieux, à l'exemple de Bède dans ses *Commentaires sur Luc et Marc*, il a indiqué dans la marge par leurs initiales respectives quels sont les auteurs qu'il a repris, pour ne pas s'attribuer indûment leurs mérites : on trouve donc AG pour Augustin, GG pour Grégoire le Grand, H pour Jérôme, B pour Bède, HIL pour Hilaire, etc.

Restent certains cas problématiques, sur lesquels on aurait aimé lire les explications de B. Löfstedt : ainsi, p. 98, on lit GG dans la marge, alors que la source indiquée dans l'apparat est Bède, *In Lucam*. De même, en principe M signifie les passages rédigés par Hraban Maur. Or, souvent, on trouve un M en face des extraits du Pseudo-Bède : l'introduction de B. Löfstedt reste également muette sur ce point. L'analyse en profondeur de certains passages comme le commentaire de la généalogie initiale du Christ montre enfin que l'apparat des sources devrait parfois être quelque peu modifié pour mieux faire saisir à sa juste valeur le réel travail intellectuel de Hraban sur ses modèles. En effet, Hraban est certes un compilateur, mais c'est également un auteur, qui sait faire jouer ses sources pour leur faire dire ce qu'il souhaite. Le *Commentaire sur Matthieu* de Hraban n'a donc pas encore livré tous ses secrets, mais les chercheurs peuvent désormais espérer les percer beaucoup plus aisément grâce à la superbe édition de B. Löfstedt.

Olivier Szerwiniack.

Vetus Latina.

Vetus Latina. Die Reste der altlateinischen Bibel, nach Petrus Sabatier neugesammelt und herausgegeben von der Erzabtei Beuron unter der Leitung von Roger Gryson ; 7/3, *Hester* herausgegeben von Jean-Claude Haelewyck, Fascicule 3, 2,7-4,7 : Freiburg, Herder, 2006, pages 161-240.

Dans le précédent numéro de la *R.E.L.*, nous avions insisté, d'après l'introduction de J.-C. Haelewyck qui s'achevait dans le fascicule 2, sur l'histoire tourmentée du livre d'Esther et de ses traductions. On se souvient donc que le texte grec, qui a servi de base aux vieilles versions latines, diffère notamment du texte hébreu en ce qu'il intercale dans la traduction de celui-ci des suppléments à six endroits différents. Pour le présent fascicule, la conséquence est qu'entre les versets 3,13 et 3,14 viennent se loger les 7 versets du supplément B. Il est bon d'en être averti.

Les citations de ce livre biblique sont rares chez les Pères, et l'espace dévolu aux citations au bas des pages serait bien maigrement pourvu si l'auteur de ces fascicules n'y avait pas ajouté le texte intégral de la manière dont se présente chaque verset dans les principaux manuscrits du livre. Cela n'a pas exclu l'apparat critique habituel, qui tient compte, mais de manière moins immédiatement lisible, de l'ensemble de la tradition manuscrite.

Michel Poirier.

Vetus Latina. Die Reste der altlateinischen Bibel, nach Petrus Sabatier neugesammelt und herausgegeben von der Erzabtei Beuron unter der Leitung von Roger Gryson ; 11/2, *Sirach (Ecclesiasticus)* herausgegeben von Walter Thiele, 9. Lieferung, 23,7-24,47 : Freiburg, Herder, 2005, pages 641-726.

Ce neuvième fascicule, aussi précis et précieux que les précédents, achève une étape de la publication dans la *Vetus Latina* du Livre de *Ben Sirach* (ou *Siracide*, ou *Ecclésiastique*), publication inaugurée en 1987. Non qu'on soit parvenu au terme : ce livre biblique deutérocanonique, dont le texte hébreu perdu pendant des siècles reste encore fragmentaire, comporte dans le texte grec 51 chapitres (52 dans la Vulgate latine), et l'on n'est arrivé ici qu'au dernier verset du 24ème. Mais on a probablement pensé que ces 2 fascicules d'introduction suivis de 7 de texte seront commodément reliés en un volume, et il a été ajouté à la fin un index des écrivains patristiques qui renvoie, œuvre par œuvre pour chaque auteur, aux versets de ces 24 chapitres qu'ils ont cités. Cela constitue dès maintenant un instrument de travail fort utile ; souhaitons seulement que, lorsque l'édition sera parvenue (dans une vingtaine d'années ?) au véritable achèvement, l'index qui sera établi à ce moment reprenne l'ensemble.

L'incertitude sur le nombre des chapitres a déjà averti le lecteur que la Septante et la Vulgate présentent des discordances dans les références. Walter Thiele a suivi la numérotation de la Vulgate, mais en haut de chaque page celle de la Septante est indiquée, et l'on se repère facilement. Il faudra simplement garder en mémoire que les Bibles françaises actuelles suivent d'ordinaire la Septante, dont elles traduisent le texte grec, et que les références dans la plupart des éditions récentes des Pères font de même.

Michel Poirier.